# LES SAMEDIS MATIN DU CCR

THEME D'ACTUALITE AU REGARD DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

## **SAMEDI 24 MAI 2008**

9h30-12h30

23, rue Fondère 13004 Marseille (métro ou tramway station Cinq-Avenues, Bus 6/7/9/72, sonner à CFTC)

INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION - INVITATION -

### LA MONDIALISATION

Porteuse de nos espérances ou responsable de tous nos maux ?

(préparé par Bernard Cheval et Jean Rouquerol)

#### DE QUELLE MONDIALISATION PARLERONS-NOUS ?

Pour éviter de mettre sous le même vocable des significations différentes et pour rendre notre échange le plus fructueux possible, nous vous proposons de prendre ce mot dans un sens large : il s'agit de la mondialisation de l'activité humaine ; ou encore, de l'extension, à l'échelle de notre globe terrestre, d'une grande part de ce que les hommes font ou subissent quotidiennement. C'est ce que les Anglo-Saxons appellent la « globalisation ». En somme, le terrain de jeu des hommes n'est plus leur village, leur région, ou même leur pays mais le globe terrestre tout entier.

En introduction à notre réunion nous approfondirons cette définition, qui pour l'instant devrait suffire à notre première réflexion.

Voir au verso

#### QUESTIONS PREPARATOIRES A NOTRE REUNION

Nous vous invitons à parcourir les questions ci-dessous pour vous situer personnellement par rapport à la Mondialisation, pour réfléchir à des exemples qui pourront enrichir notre échange et pour vous donner le temps de rassembler à leur sujet les éléments précis dont nous avons tous besoin pour nous forger une opinion objective et, mieux encore, un plan d'action personnel et/ou

	llectif. Comme nous en avons pris l'habitude, nous vous proposons ensuite deux textes qui uvent nous amener à réfléchir.
1)	Quels sont, objectivement, <b>les bienfaits</b> de la mondialisation ? Quelles sont les valeurs chrétiennes qu'elle favorise ou pourrait favoriser ?
2)	Quels sont, objectivement, ses méfaits ? Certains de ses développements se font-ils contre les valeurs chrétiennes ?
3)	Enfin, à la lumière de ce que nous savons de l'enseignement de l'église (avant la réunion !), pensons-nous qu'il puisse nous aider à faire un choix entre :
	a) Faire confiance au marché international et à la libre entreprise pour conduire, dans

quelques années ou quelques dizaines d'années, à un équilibre mondial général qui gomme les méfaits actuels?

b) Ou préférer apporter tout de suite des correctifs à l'évolution actuelle ? Quels correctifs? Quelles actions individuelles ou collectives? Quelles gouvernances?

#### Article publié en 1<sup>ière</sup> page du Monde Diplomatique de Mai 2008, N° 650 : « FMI-FAIM »

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avaient promis que l'augmentation des flux de marchandises contribuerait à éradiquer la pauvreté et la faim. Cultures vivrières? Autonomie alimentaire? On avait trouvé plus intelligent: l'agriculture locale serait abandonnée ou orientée vers l'exportation. Ainsi, on tirerait le meilleur parti non pas de conditions naturelles - plus favorables, par exemple, à la tomate mexicaine, à l'ananas philippin -, mais de coûts d'exploitation plus bas dans ces deux pays qu'en Floride ou en Californie.

L'agriculteur malien confierait son alimentation aux firmes céréalières de la Beauce ou du Midwest, plus mécanisées, plus productives. Quittant sa terre, il irait grossir la population des villes pour devenir ouvrier dans une entreprise occidentale ayant délocalisé ses activités afin de profiter d'une main-d'œuvre meilleur marché. Les Etats côtiers d'Afrique allégeraient au même moment le poids de leur dette extérieure en vendant leurs droits de pêche aux bateaux-usines des pays plus riches. Il ne resterait plus ensuite aux Guinéens qu'à acheter des conserves de poisson danoises ou portugaises (1). Malgré une pollution supplémentaire générée par les transports, le paradis était assuré. Le profit des intermédiaires (distributeurs, transitaires, assureurs, publicitaires) aussi...

Soudain la Banque mondiale, prescriptrice de ce modèle de «développement», annonce que trente-trois pays vont connaître des «émeutes de la faim ». Et l'OMC s'alarme d'un retour au protectionnisme en observant que plusieurs pays exportateurs de denrées alimentaires (l'Inde, le Vietnam, l'Egypte, le Kazakhstan ...) ont décidé de réduire leurs ventes à l'étranger afin - quelle impudence! - de garantir l'alimentation de leur population. Le Nord s'offusque vite de l'égoïsme des autres. C'est parce que les Chinois mangent trop de viande que les Egyptiens manquent de blé ... Les Etats qui ont suivi les «conseils» de la Banque mondiale et du FMI ont sacrifié leur agriculture vivrière. Ils ne peuvent donc plus se réserver l'usage de leurs récoltes. Eh bien, ils paieront, c'est la loi du marché. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déjà calculé l'envol de leur facture d'importation de céréales: 56 % en un an. Logiquement, le Programme alimentaire mondial (PAM), qui nourrit chaque année soixante-treize millions de personnes dans soixante-dix-huit pays, réclame 500 millions de dollars supplémentaires.

SES PRÉTENTIONS ont dû être jugées extravagantes puisqu'il n'en a obtenu que la moitié. Il ne quémandait cependant que le prix de quelques heures de guerre en Irak et le millième de ce que la crise des *subprime* va coûter au secteur bancaire, généreusement secouru, lui, par les Etats. On peut calculer les choses autrement: le PAM implorait pour le compte de ses millions d'affamés ... 13,5 % des sommes gagnées l'année dernière par le seul M. John Paulson, dirigeant d'un fonds spéculatif assez avisé pour prévoir que des centaines de milliers d'Américains seraient réduits à la faillite immobilière. On ignore combien rapportera, et à qui, la famine qui a commencé, mais rien ne se perd jamais dans une économie moderne.

Car tout se recycle; une spéculation chasse l'autre. Après avoir alimenté la bulle Internet, la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) a encouragé les Américains à s'endetter. Et gonflé la bulle immobilière. En 2006, le FMI estimait encore: « Tout indique que les mécanismes d'allocation de crédit sur le marché de l'immobilier aux Etats-Unis sont restés relativement efficaces.» Marché-efficace: ne devrait-on pas souder ces deux mots une fois pour toutes? La bulle immobilière a crevé. Les spéculateurs réhabilitent alors un vieil eldorado: les marchés de céréales. Achetant des contrats de livraison de blé ou de riz pour une date future, ils escomptent les revendre beaucoup plus cher. Ce qui entretient la hausse des prix, la famine ... Et que fait alors le FMI, doté, selon son directeur général, de (la meilleure équipe d'économistes qui soit au monde»? Il explique: « Une des manières de résoudre les questions de famine, c'est d'augmenter le commerce international.» Le poète Léo Ferré écrivit un jour: «Pour que le désespoir même se vende, il ne reste qu'à en trouver la formule. »

Il semblerait qu'on l'ait trouvée.

SERGE HALIMI

Extraits du « Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise », Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2006

A/ Le « Principe de Subsidiarité » pages 103-104 (NdR qu'on pourrait traduire par « Aide (« subsidium ») à l'autonomie des groupes moins puissants »)

185-Présente dès la première grande encyclique sociale, la subsidiarité figure parmi les directives les plus constantes et les plus caractéristiques de la doctrine sociale de l'Église. Il est impossible de promouvoir la dignité de la personne si ce n'est en prenant soin de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de toutes les expressions associatives de type économique, social, culturel, sportif, récréatif, professionnel, politique, auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui rendent possible leur croissance sociale effective. Tel est le cadre de la société civile, conçue comme l'ensemble des rapports entre individus et entre sociétés intermédiaires, les premiers à être instaurés et qui se réalisent grâce à «la personnalité créative du citoyen». Le \_réseau de ces rapports irrigue le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, en rendant possible la reconnaissance de formes plus élevées de socialité.

186- L'exigence de protéger et de promouvoir les expressions originelles de la socialité est soulignée par l'Église dans l'encyclique « Quadragesimo anno», dans laquelle le principe de subsidiarité est indiqué comme un principe très important de la «philosophie sociale »: «De même qu'on ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. L'objet naturel de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social, et non pas de les détruire ni de les absorber».

Sur la base de ce principe, toutes les sociétés d'ordre supérieur doivent se mettre en attitude d'aide («subsidium») - donc de soutien, de promotion, de développement - par rapport aux sociétés d'ordre mineur. De la sorte, les corps sociaux intermédiaires peuvent remplir de manière appropriée les fonctions qui leur reviennent, sans devoir les céder injustement à d'autres groupes sociaux de niveau supérieur, lesquels finiraient par les absorber et les remplacer et, à la fin, leur nieraient leur dignité et leur espace vital.

A la subsidiarité comprise *dans un sens positif*, comme aide économique, institutionnelle, législative offerte aux entités sociales plus petites, correspond une série *d'implications dans un sens négatif*, qui imposent à l'État de s'abstenir de tout ce qui restreindrait, de fait, l'espace vital des cellules mineures et essentielles de la société. Leur initiative, leur liberté et leur responsabilité ne doivent pas être supplantées.

#### B/ Sur le Développement Economique et l'Environnement pages 266-268

470 La programmation du développement économique doit considérer attentivement «la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature », car les ressources naturelles sont limitées et certaines ne sont pas renouvelables. Le rythme actuel d'exploitation compromet sérieusement la disponibilité de certaines ressources naturelles pour le présent et le futur. La solution du problème écologique exige que l'activité économique respecte davantage l'environnement, en conciliant les exigences du développement économique avec celles de la protection environnementale. Toute activité économique qui se prévaut des ressources naturelles doit aussi se soucier de la sauvegarde de l'environnement et en prévoir les coûts, lesquels sont à considérer «comme élément essentiel du coût ( ... ) de l'activité économique ». C'est dans ce contexte que doivent être considérés les rapports entre l'activité humaine et les changements climatiques qui, étant donné leur extrême complexité, doivent être opportunément et constamment suivis aux niveaux scientifique,

politique et juridique, national et international. Le climat est un bien qu'il faut protéger et il faut que, dans leurs comportements, les consommateurs et les agents d'activités industrielles développent un plus grand sens de responsabilité.

Une économie respectueuse de l'environnement ne poursuivra pas seulement l'objectif de la maximalisation du profit, car la protection de l'environnement ne peut pas être assurée uniquement en fonction du calcul financier des coûts et des bénéfices. L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate. Tous les pays, en particulier les pays développés, doivent percevoir combien est urgente l'obligation de reconsidérer les modalités d'utilisation des biens naturels. La recherche d'innovations capables de réduire l'impact sur l'environnement provoqué par la production et la consommation devra être efficacement stimulée.

Il faudra que soit accordée une attention particulière aux questions complexes concenant les *ressources* énergétiques. Celles qui ne sont pas renouvelables, auxquelles puisent les pays hautement industrialisés et ceux de récente industrialisation, doivent être mises au service de toute l'humanité. Dans une perspective morale orientée vers l'équité et la solidarité entre les générations, il faudra également continuer, grâce à la contribution de la communauté scientifique, à identifier de nouvelles sources énergétiques, à développer les énergies alternatives et à élever les niveaux de sécurité de l'énergie nucléaire. De par les liens qu'elle retient avec les questions du développement et de l'environnement, l'utilisation de l'énergie interpelle les responsabilités politiques des États, de la communauté internationale et des agents économiques; ces responsabilités devront être éclairées et guidées par la recherche continuelle du bien commun universel.

471- La relation que les peuples indigènes entretiennent avec leur terre et les ressources de celle-ci mérite une attention spéciale: il s'agit d'une expression fondamentale de leur identité. De nombreux peuples ont déjà perdu ou risquent de perdre, au profit de puissants intérêts agro-industriels ou en vertu de processus d'assimilation et d'urbanisation, les terres sur lesquelles ils vivent et auxquelles est lié le sens même de leur existence. Les droits des peuples indigènes doivent être opportunément protégés. Ces peuples offrent un exemple de vie en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une richesse irremplaçable pour toute l'humanité, risque d'être perdue en même temps que l'environnement d'où elle tire son origine.